

FOCAL

Compte rendu du conseil d'administration du 18 novembre 2021

La réunion est présidée par L Petry au restaurant le Cap Marine

**Membres présents : I Hubert ,V Krafft, Mc Bazard , AL Jeancolas , T Maalouf, JP Berrod ,
A Hay , D Thiery , L Jamet.**

**Membres absents excusés: L Collot, J Crance , L Xenard , C Creton, , T Bour , , E Bodart,
JL Fau, P Lesure,N Salaun.**

Compte rendu du CA du 24 juin 2021 : approbation à l'unanimité.

Congrès 2021 :Le retour sur l'organisation de la visio conférence est très positif , bien assuré par le technicien de la maison de l'Asnée, quelques flous visuels mais bonne qualité d'ensemble. Le technicien a par ailleurs été très compétent et disponible.La salle était bien dimensionnée pour un congrès de type Focal avec une bonne acoustique , un confort très correct .La localisation n'a pas posé de problèmes par rapport à un lieu plus central comme le palais des congrès : accès facile en voiture , grand parking gratuit .Le rapport qualité prix s'est donc avéré très positif .

Les orateurs ont eu des prestations très appréciées par les participants sur les thèmes imposés par le DPC à savoir le Diabète et la DMLA.

Les Vidéo du congrès sont disponibles sur le site informatique de la faculté de médecine : onglet vidéo : congrès 2021 , mot de passe : multifocal.

La participation est en recul pour les ophtalmologistes , en progrès pour les orthoptistes et les internes. Il s'agissait d'un congrès de reprise avec toutes les incertitudes liées à la participation des orateurs et forcément des congressistes des régions éloignées.

Le faible taux d'inscription des ophtalmologistes de la région au DPC reste une déception en même temps qu'une interrogation : l'inscription en visio conférence était de 90 euro , l'indemnisation pour le congrès de l'ordre de 360 euro , et l'indemnisation de Focal du même ordre. Le bilan financier est donc déficitaire pour cet exercice .

Reflexion sur le devenir de Focal : l'incertitude reste de mise en raison de la situation sanitaire. Les contraintes du DPC sont de plus en plus fortes pour un faible retour de financement.

L'organisation du congrès 2022 se fera de nouveau à la maison de l'Asnée en raison du faible risque financier et de la qualité des prestations . Le retour des laboratoires est à l'ordre du jour en contre partie de l'abandon du DPC. Un tour de table des labo sera programmé lors du prochain CA.

La participation des orthoptistes se fera sans doute à un tarif plus proche de celui des ophtalmologistes. Tarif gratuit pour les internes.

Facture à suivre pour G Veillard.

Choix du thème 2022 : le thème retenu est : cas cliniques autour de pathologies à 10/10 d'acuité. Titre provisoire , l'idée étant de choisir des orateurs référents et de leur demander des cas cliniques de pathologies , à un stade sans baisse d'acuité , et de conduire à un arbre décisionnel (Neuro ophtalmologie , oncologie , pathologies de cornée ...)

Questions diverses

L'organisation de réunions en soirée reprendra en 2022 , avec le thème de la toxicité des écrans pour les enfants (A Sauer) date et lieu à préciser.

L'assemblée générale sera prévue la même soirée.

Le conseil scientifique est constitué de D Thiery ,AL Jeancolas, I Hubert , V Krafft et A Hay

Toute proposition de cas cliniques ou/et orateur reste bienvenue !! n'hésitez pas à me les adresser , je les transmettrai au conseil lors de sa réunion prévue le 16 décembre.

Bien cordialement,

Laurent Jamet

